

\* \* \* \* \*

*Siège social* : 36 Grande Rue - 1<sup>er</sup> Etage Mairie - 45700 CHEVILLON SUR HUILLARD  
Bureau 02 38 97 89 23 - Fontainiers 02 38 97 81 91 + 06 19 50 09 14  
[siep.chevillon@wanadoo.fr](mailto:siep.chevillon@wanadoo.fr) - [www.smaep-chevillon.fr](http://www.smaep-chevillon.fr)

## **Extrait du registre des délibérations** **RÉUNION DU 9 DÉCEMBRE 2024**

L'an Deux mil vingt-quatre, le 9 Décembre à 18 heures 30 minutes, le Conseil Syndical, légalement convoqué le 29 Novembre 2024, s'est réuni en séance ordinaire sous la présidence de Monsieur Christian BOURILLON, à la Mairie de Chevillon-sur-Huillard.

Membres présents : MM. BIHOREAU P. - BLANCHE N.- CAUDE J - LANCELOT G.-  
LELIÈVRE G.- THIERRY A. - THILLOU D.

Pouvoirs : Mme BASCOP V. (ayant donné pouvoir à M. LELIÈVRE G.)  
Mme BURGEVIN C. (ayant donné pouvoir à M. LANCELOT G.)

Absents excusés : MM. DUMAS D. - MASSON C.

Secrétaire de séance : M. LANCELOT G.

### **COÛT D'ENTRETIEN DE LA STATION D'ÉPURATION DE LA COMMUNE DE VILLEMOUTIERS POUR L'ANNÉE 2025 (D18)**

Considérant le montant de l'indemnité horaire s'élevant à ...17.00 € pour l'entretien de la Station d'Épuration de Villemoutiers au titre de l'année 2024, selon délibération D19 du 27 Novembre 2023,

Le Conseil Syndical, après en avoir délibéré et voté à main levée, à l'unanimité :

**DÉCIDE** d'augmenter le coût horaire à **19.00 € pour l'année 2025**,

**FIXE** un montant total s'élevant à ...**1 976.00 €** pour 104 heures annuelles au titre de l'année 2025 pour la Commune de VILLEMOUTIERS.

Copie de cette délibération sera transmise à la Commune de VILLEMOUTIERS pour approbation par son Conseil Municipal lors d'une prochaine assemblée.

Pour copie conforme

Le Président



**Christian BOURILLON**